



Ordonnances Macron

Pires que la loi travail, un recul de plus de 100 ans !

Comme en 2016 pour l'abrogation de la loi travail, la population soutient majoritairement les mobilisations syndicales pour l'abandon des ordonnances Macron. A toute vitesse avec ses ordonnances ringardes 100% patronales, MACRON veut nous ramener des décennies en arrière !

C'est encore le MEDEF qui fait sa loi contre le salariat !

Moins de droits pour les salariés, plus de pouvoirs au patronat :

Avec ces ordonnances, c'est des accords d'entreprises inférieurs à la loi et aux conventions collectives, tout pourra être remis en cause par entreprise : salaires diminués, heures supplémentaires supprimées, conditions de travail dégradées, travail de nuit moins payé, congé maternité amputé, compte pénibilité annulé, recours aux CDD généralisé, causes de licenciements facilitées.

- ↪ Faciliter les licenciements économiques et s'attaquer aux CDI. **Ce n'est pas en facilitant les licenciements qu'on lutte contre le chômage.**
- ↪ Indemniser encore moins les salariés aux prud'hommes en cas de licenciement abusif, **c'est être licencié du jour au lendemain sans compensation.**
- ↪ Consultations 100% patronales contre les syndicats de salariés dans les petites entreprises **C'est le chantage à l'emploi.**
- ↪ Moins de droits pour les élus du personnel et suppression des CHSCT **c'est moins d'outils de défense pour les salariés.**

Public, privé, toutes et tous concerné(e)s

Pour les agents du service public c'est :

- ↪ blocage des salaires avec le gel du point d'indice
- ↪ mise en place de la journée de carence
- ↪ suppression de 120 000 postes

Augmentation de la CSG : la fin des cotisations sociales c'est la fin de la sécurité sociale.

Pour les retraités et les fonctionnaires c'est 200 € en moins par an !!!

Tout le monde est attaqué

Suppression de milliers d'emplois aidés

Diminution des APL

Depuis 30 ans on détricote le code du travail et il n'y a jamais eu autant de chômage !

Ces ordonnances détruisent le code du travail, menacent le CDI, laissant à la jeunesse toujours plus de chômage et de précarité.

C'est inacceptable ! Abandon des ordonnances Macron ! Abrogation de la Loi Travail !

Jeudi 21 Septembre il faut se faire entendre !

10h30 Place Cadelade au Puy En Velay

Tous et toutes ensemble : assemblées générales, grève, arrêts de travail et manifestation unitaire